



SOMMAIRE

Le mot de l'inspectrice d'académie

EPS : p.1

- Enseignement de la natation,
- Journée nationale du sport scolaire 2011

Personnels : p. 2

- Retour des procès verbaux d'installation (rappel),
- Élections professionnelles 2011.

Éducation au développement durable : p. 2 et 3

- Éducation à l'énergie et partenariat ADERA,
- Vers des écoles ou établissements en démarche de développement durable /E3D
- Appel à projets programme life + « Des forêts pour le grand tétras »,
- Concours du meilleur petit journal du patrimoine.

Ressources et activités éducatives : pp. 3-4

- Communiqué de l'ONAC,
- Campagne ELA « Mets tes baskets et bats la maladie »,
- Communiqué « Histoires à faire rêver »,
- Concours AMOPA « Défense et illustration de la langue française » - Année 2011-12
- Projet « Jardins format A4 »,

Sorties scolaires : p. 4

- Préavis de séjour en classe de découvertes 2011-2012.

Le mot de l'inspectrice d'académie

Comme suite à la remise en route propre à chaque période de rentrée scolaire, le bulletin du mois d'octobre laisse une large place au lancement des projets de classes, d'écoles ou d'établissements. Les colonnes sont donc largement ouvertes à un certain nombre d'acteurs et de partenaires volontaires pour conjuguer leurs ressources, leurs connaissances et savoir-faire avec ceux des professeurs, dans un esprit d'ouverture de l'École sur le monde.

Ces projets à bâtir dans une grande diversité de domaines, portent souvent sur l'EPS, la culture et l'éducation à la citoyenneté. Ils ont vocation à donner du sens aux apprentissages prioritaires qui restent axés sur la prévention de l'illettrisme.

Hélène Ouanas.

Éducation physique et sportive

Enseignement de la natation

Réf. : circulaire n°2011-090 du 7-7-2011
[BO n° 28 DU 14 juillet 2011](#)

Une nouvelle circulaire, parue l'été dernier, régit l'enseignement de la natation, les textes antérieurs étant abrogés (Voir ci-dessus). Les professeurs qui emmènent leurs élèves à la piscine sont invités à en prendre connaissance.

La [rubrique EPS du site Internet](#) propose des conseils et outils d'évaluation en conformité.

Journée nationale du sport scolaire 2011

Dans le cadre de la journée nationale du sport scolaire qui était fixée au 21 septembre dernier, trois types d'actions ont concerné la Haute-Saône :

1) Pour le premier degré, la date retenue par Madame l'inspectrice d'académie était le mardi 20 septembre, jour de classe. De nombreuses écoles ont participé à cette journée en organisant des manifestations ou rencontres sportives de leur choix.

2) Le 20 septembre, le stade de Vesoul a accueilli 350 élèves d'horizons divers pour partager des pratiques sportives.

[Voir le compte rendu et des photos](#) sur le site Internet de l'IA 70.

3) Le 21 septembre, au niveau académique, pour le 2nd degré, l'union nationale du sport scolaire (UNSS) proposait une randonnée de masse terminée par un rassemblement à Arc-et-Senans. [Pour en savoir plus...](#)



Retour des procès verbaux d'installation (rappel)

À ce jour, certains arrêtés d'affectation n'ont toujours pas été retournés à la DRH de l'inspection académique. Merci aux retardataires de bien vouloir transmettre au plus vite lesdits documents, revêtus des trois signatures requises, pièces indispensables au versement des traitements.

Élections professionnelles 2011

Pour participer aux élections du 13 au 20 octobre 2011, vous devez être en possession d'un **identifiant** de vote et d'un **mot de passe**.

Si vous n'avez pas reçu de notice de vote ou si vous avez perdu votre identifiant, vous pouvez en obtenir un nouveau jusqu'au mercredi **12 octobre 8h00** (heure de Paris). Une nouvelle notice de vote permettant de récupérer votre identifiant vous sera envoyée par courriel. Au-delà de cette date, il n'est plus possible d'obtenir un nouvel identifiant.

Si vous avez perdu votre mot de passe, vous pouvez en obtenir un nouveau à tout moment. Pour cela, connectez-vous à www.education.gouv.fr/electionspro2011 : aide et assistance.

Éducation au développement durable

Éducation à l'énergie et partenariat ADERA

L'éducation au développement durable (EDD) peut porter sur une grande diversité de questions. En Haute-Saône, un effort particulier sera proposé cette année pour former à la maîtrise de l'énergie.

Soutenu financièrement par l'Europe, l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et la région de Franche-Comté, **PACTES-énergie** est un programme ambitieux d'éducation aux économies d'énergie qui réunit de nombreux partenaires au nombre desquels se trouvent le centre régional de documentation pédagogique (CRDP) et l'inspection académique.

En Haute-Saône, le programme est porté par l'association pour le développement des énergies renouvelables et alternatives (ADERA) qui est aussi le point info-énergies du département. Dans ce cadre, une animation pédagogique spécifique « **Éducation à l'énergie** » est proposée dans chaque circonscription primaire du département, aux dates suivantes :

- ▶ Vesoul Sud : 19 octobre 2011 à Loulans,
- ▶ Gray : **14 décembre 2011** à Marnay
(nouvelle date)
- ▶ Lure : 11 janvier 2012 à Citers,
- ▶ Vesoul Nord : **18 janvier 2012**, à Amance
(nouvelle date)
- ▶ Luxeuil : 1^{er} février 2012 à Fontaine-lès-Luxeuil.

Dans le cadre de PACTES-énergie, le centre régional de documentation pédagogique (**CRDP de Franche-Comté**) s'emploie à compléter [la collection de petits films éducatifs "Les énergivores"](#).

Enfin, pour nous aider à traiter ce nouveau point du programme 2008 de sciences en cycle 3, l'ADERA devrait être présente au forum des savoirs éducatifs prévu le **4 janvier prochain** à l'IUFM de Vesoul, afin de faire connaître des outils pédagogiques et son offre d'[animations scolaires dont les descriptifs sont disponibles en téléchargement](#) sur le site de l'IA 70.

Contacts :

[Céline Cousin / ADERA](#)
[Jean-Louis Dubois, chargé de mission EDD / IA70](#)

Vers des écoles ou établissements en démarche de développement durable /E3D

La [circulaire EDD du 29-03-2007](#) définissait un nouveau plan en faveur de l'éducation au développement durable (EDD). Elle s'articule autour de trois axes prioritaires :

- 1) Inscrire plus largement l'éducation au développement durable dans les programmes d'enseignement, ce qui a été fait en 2008 pour le primaire et dans diverses disciplines du collège au cours des dernières années.
- 2) **Multiplier les démarches globales d'éducation au développement durable dans les établissements et les écoles.**
- 3) Former les professeurs et les autres personnels impliqués dans cette éducation (Voir exemple ci-contre).

Pour mettre en œuvre le 2^{ème} objectif, le groupe de pilotage académique EDD a mis au point une charte académique de l'école ou l'établissement en démarche de développement durable (E3D) permettant au recteur de labelliser pour une durée de trois années, les structures qui le méritent et en font la demande.

Les lycées ayant presque tous démarré une démarche d'AGENDA 21 en relation avec la région de Franche-Comté, la possibilité de labellisation E3D est prioritairement offerte **aux écoles primaires et aux collèges**.

D'ores et déjà, trois établissements de la Haute-Saône ont obtenu le label E3D du rectorat. Il s'agit des collèges Gérôme de Vesoul, L. Pergaud de Favorney et L. Pergaud de Villersexel.

Les équipes d'écoles intéressées par ce projet sont priées de se faire connaître à l'inspection académique via leur IEN (voie hiérarchique).

Pour en savoir plus, veuillez consulter les [documents à télécharger sur le site de l'IA 70](#).

Appel à projets programme life + « Des forêts pour le grand tétrás »

Cet appel à projet concerne le collège de Melisey ainsi que les écoles de Plancher-les-Mines, de la communauté de communes des 1000 étangs et de la communauté de communes de la Haute vallée de l'Ognon.

Les projets pédagogiques qui porteraient sur la connaissance, la gestion et la préservation des forêts locales, en faveur de la protection du Grand tétras, peuvent être accompagnés et financés via le Parc naturel régional de ballons des Vosges (PNRBV).

Dossier à monter pour le **24 octobre 2011**.

Contact : Alain Bougel, chargé de mission éducation au PNRBV
Tél. : 03 89 77 90 20 ou 03 29 60 81 24
Mél : a.bougel@parc-ballons-vosges.fr



Concours du meilleur petit journal du patrimoine

Organisé pour la 7^{ème} année consécutive par la **Fédération Patrimoine-Environnement**, ce concours a pour but de sensibiliser les élèves de CM1, CM2, 6^{ème} et 5^{ème} au patrimoine et de les initier à l'informatique. Il a reçu en 2011 l'agrément national du Ministère au titre des actions éducatives complémentaires de l'enseignement public.

Cette année, les élèves doivent réaliser un petit journal de 4 pages sur le thème suivant : « **cuisine, patrimoine et savoir-faire** »

Patrimoine concerné par ce thème, quelques pistes d'orientation :

- Le patrimoine bâti lié à l'alimentation comme les moulins, les pigeonniers, les halles de marché, les fours à pain,...
- Le patrimoine naturel lié à la production agricole comme les jardins potagers, les vergers, les vignobles,...
- Les savoir-faire et secrets de fabrication de recettes traditionnelles révélées par les boulangers, les pâtisseries, les cuisiniers, mais aussi les vignerons, les fromagers,...

Pour les aider les classes participantes, une maquette est proposée par les organisateurs.

Inscription avant le 31 décembre 2011 - Retour des petits journaux au plus tard le 6 avril 2012. Délibération du jury mi-mai 2012 - Remise du 1^{er} prix début juin 2012

Renseignements : concours@associations-patrimoine.org
Site Internet : www.associations-patrimoine.org

Ressources et actions éducatives

Communiqué de l'ONAC

Le service départemental de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) vous informe qu'il peut mettre gratuitement à votre disposition les expositions suivantes :

Première guerre mondiale :

1. La Grande Guerre, DMPA
2. Les AS de la Première Guerre Mondiale

Entre deux guerres et bilan de la première guerre mondiale :

3. 1919-1939 : d'une guerre à l'autre

Deuxième guerre mondiale :

4. 1940 : Combats et résistances
5. Jean Moulin, un héros moderne
6. Les Forces Aériennes Françaises Libres
7. Les Français libres et leur chef, le général de Gaulle
8. Signes de la Collaboration et de la Résistance
9. Philippe Leclerc de Hauteclocque, un héros de légende
10. Vers la Victoire, la France au combat de 1942 à 1945
11. Le système concentrationnaire nazi
12. Le camp de concentration de Natzweiler-Struthof. KL NA - 1941-1945
13. Désobéir pour sauver, des policiers et des gendarmes français justes parmi les nations
14. La dissidence en Martinique et Guadeloupe

Autres thématiques :

15. La guerre d'Indochine
16. La citoyenneté
17. La Force Noire

Collectes du Bleuets de France

D'autre part, les services départementaux de l'ONACVG, qui gère l'œuvre nationale du Bleuets de France (ONBF), organisent et coordonnent **chaque 8 mai et 11 novembre une collecte**.

Des collecteurs bénévoles (particuliers, membres d'associations d'anciens combattants, membres d'associations Jeunesse et sports, élèves) font appel à la générosité des passants.

Les sommes collectées sont reversées aux ressortissants de l'ONACVG en difficultés et contribuent également à l'organisation de centaines de manifestations de mémoire.

A noter que les associations de jeunesse (sportives, culturelles...), les établissements scolaires peuvent conserver **10% des fonds collectés**.

Prochaine collecte : du mercredi 2 au dimanche 13 novembre 2011.

Contact :

Service départemental de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre de la Haute-Saône - 12, rue de Presles - B.P. 40361 - 70014 VESOUL CEDEX

Tél. : 03 84 75 02 85

Courriel : sd70@onacvg.fr

Campagne ELA « Mets tes baskets et bats la maladie »

Pour la 17^{ème} année consécutive, l'association européenne contre les leucodystrophies (ELA) lance sa campagne par la semaine nationale « Mets tes baskets et bats la maladie » qui se déroulera du

17 au 22 octobre. Le coup d'envoi de cette opération est la « Dictée d'ELA » qui aura donc lieu le 17 octobre.

Cette campagne a pour but de sensibiliser les élèves et les enseignants à ces maladies, d'apporter un soutien aux familles concernées et de promouvoir l'intégration des jeunes handicapés en milieu scolaire ordinaire. Elle repose sur un projet éducatif interdisciplinaire valorisant l'engagement des jeunes et leur esprit de solidarité.

Inscription sur le site Internet :

<http://www.ela-asso.com>

Communiqué « Histoires à faire rêver »

L'équipe qui coordonne le projet "HISTOIRES À FAIRE RÊVER" est constituée d'un ensemble de personnes, issues de formations scientifiques diverses, qui ont en commun la diffusion du goût de la lecture et, plus particulièrement, le goût des contes... intemporels !

Le projet « Histoires à faire rêver » propose un envoi hebdomadaire, par mél, d'une histoire qui s'adresse à tous ceux qui aiment lire et qui, en plus, ont envie de rêver... et de réfléchir. Les contes sont choisis en fonction de leur contenu et proposent une réflexion sur les principes éthiques fondamentaux du monde où nous vivons et sur des valeurs telles que la paix, la solidarité, le respect envers soi-même et autrui, la délicatesse, la responsabilité, parmi bien d'autres.

Si vous souhaitez notre conte hebdomadaire, nous vous prions de bien vouloir vous inscrire en cliquant sur le lien ci-dessous. Votre inscription est entièrement gratuite. Vous pouvez l'annuler à tout moment. Nous tenons à souligner que nos objectifs ne sont nullement commerciaux et que nous nous engageons à sécuriser votre adresse et à en préserver la confidentialité : votre adresse électronique sera exclusivement utilisée dans le cadre de ce projet.

Nous vous souhaitons d'agréables et reposants moments de lecture !

L'équipe du projet HISTOIRES À FAIRE RÊVER.

fc@fairerever.com

Concours AMOPA « Défense et illustration de la langue française » - Année 2011-12

Comme chaque année, l'association des membres de l'Ordre des Palmes Académiques (AMOPA) propose un concours intitulé « Défense et illustration de la langue française ».

Il s'adresse notamment aux élèves des classes de CM2 et aura pour thème cette année « **le monde animal** ». Les travaux devront être parvenus à la section AMOPA départementale au plus tard le 09 mars 2012, date impérative.

Deux prix seront ainsi récompensés :

- ▶ prix d'expression écrite de la langue française,
- ▶ prix de réhabilitation de l'écriture.

[Pour en savoir plus...](#)

Projet « Jardins format A4 »

Dans le cadre d'un partenariat interministériel (éducation, culture et écologie), il est proposé aux enseignants des écoles maternelles et élémentaires un cadre de travail original : les jardins format A4.

Le micro jardinage amène les enfants à concevoir, observer, prendre soin de jardins de la taille d'une feuille de papier.

Cette opération offre des possibilités d'ouverture de l'école. Par ailleurs, les travaux peuvent aboutir à une exposition qui peut s'inscrire dans le dispositif « Rendez-vous au jardin » organisée en juin par le ministère de la Culture et de la Communication.

Aller sur l'espace numérique de travail et d'échange « [Jardin format A4](#) ».

Sorties scolaires

Préavis de séjour en classe de découvertes 2011-2012

Comme les années passées, le Conseil général de la Haute-Saône est susceptible de compléter le subventionnement des classes de découvertes (séjours avec nuitées) par les communes, **aux conditions suivantes :**

- le séjour dure au moins quatre nuitées (cinq jours) en élémentaire,
- le séjour dure au moins deux nuitées (trois jours) en maternelle,
- les communes d'origine des enfants apportent une subvention d'un montant supérieur ou égal à celui proposé par le Conseil général, à savoir 23 € / séjour/ enfant.

L'émission d'**un préavis est indispensable** pour que le Conseil général puisse prévoir la ligne budgétaire dédiée à cette action pour l'année civile 2012.

La fiche de préavis peut être téléchargée sur le site Internet Rectorat > IA70 > Vie scolaire > page [classes de découvertes et sorties](#).

Elle doit être retournée avant le **3 décembre 2011** au [chargé de mission "classes de découvertes"](#).

Pour éviter tout dysfonctionnement, le tableau des préavis 2012 sera publié sur le site Internet au mois de décembre afin que les enseignants concernés puissent vérifier que leur inscription est effective.